ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 MARS 2020

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune d'**ECOUCHE LES VALLEES** (Département de l'Orne – CC Argentan Intercom)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	Sous réserve de la production d'une délibération demandant l'intervention de l'EPF, autorisant la signature de la convention et engageant la commune au rachat du bien dans le délai de cinq ans.
SITUATION DU BIEN :	Ensemble immobilier situé à l'entrée du centre-bourg comprenant une ancienne caserne de gendarmerie au RDC sur vide sanitaire, un bâtiment à usage de logements en R+2 avec sous-sol (6 appartements identiques comprenant cuisine, salle et 3 chambres) et un bâtiment à usage de garage, cadastré section **AC** n° **172** pour une contenance de 6 006 m².
URBANISME :	**Zone UB au PLUi :** zone d'extension pavillonnaire
PROJET :	Après démolition dans le cadre du fonds friches, projet d'aménagement d'un parking sécurisé desservant une nouvelle école maternelle et l'aménagement d'un lotissement de 6 parcelles.
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	**25 juin 2020** – Avis favorable Densité : 20 logements/ha
PROPRIÉTAIRE :	**Propriété de la commune d'Ecouché les Vallées**
ÉVALUATION DOMANIALE :	*Acquisition d'un montant inférieur au seuil de consultation des Domaines.*
IMPUTATION :	**Compte n°924 530 - ECOUCHE LES VALLEES "Ancienne Gendarmerie"** **Enveloppe projet : 148 995 €**

Rouen, le 28/07/2020

Le Directeur Général

de l'EPF Normandie

Gilles GAL

La Directrice Générale Adjointe de
L'Etablissement public foncier de Normandie

Christine MUTEL

le Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales

Fabrice ROSAY

0 4 AOUT 2020

DAFDD